

# CLASSEMENTS M&A (JUN 2021 - JUN 2022)

## Classement des cabinets d'avocats en fusions-acquisitions dont la majorité des opérations est supérieure à 200 millions d'euros

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie, les responsables de pratique sont indiqués en gras.)

★★★★★	
<b>BDGS Associés</b>	<b>Antoine Bonnasse, Youssef Djehane, Jean-Emmanuel Skovro, Marc Loy, Thomas Meli, Lucile Gaillard, François Baylion, Jérôme du Chazaud, David Andreani</b>
<b>Cleary Gottlieb Steen &amp; Hamilton</b>	<b>Pierre-Yves Chabert, Rodolphe Elineau, Marie-Laurence Tibi, Valérie Lemaitre, Anne-Sophie Coustel, Barthélemy Faye, Amélie Champsaur, Charles Masson</b>
<b>Darrois Villey Maillot Brochier</b>	<b>Jean-Michel Darrois, Alain Maillot, Emmanuel Brochier, Marcus Billam, Bertrand Cardi, Pierre Casanova, Hugo Diener, Olivier Huyghues-Despointes, Christophe Vinsonneau, Forrest Alogna, Jean-Baptiste de Martigny, Laurent Gautier, Orphée Grosjean</b>
<b>Latham &amp; Watkins</b>	<b>Pierre-Louis Cléro, Alexander Benedetti, Denis Criton, Gaëtan Gianasso, Alexander Crosthwaite, Olivier du Mottay, Thomas Forschbach, Charles Antoine Guelluy, Simon Lange</b>

★★★★	
<b>Allen &amp; Overy</b>	<b>Frédéric Moreau, Jean-Claude Rivalland, Alexandre Ancel, Marc Castagnède, Romy Richter, Olivier Thébaud</b>
<b>Clifford Chance</b>	<b>Fabrice Cohen, Benjamin de Blegiers, Gilles Lebreton, Emmanuel Mimin, Marianne Pezant, Mathieu Remy, Laurent Schoenstein</b>
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	<b>Patrick Jais, Jean-François Pourdieu, Guillaume Toutté, Grégoire Balland, Etienne Boursican, Thomas Breart de Boisanger, Matthieu Candia, Cédric Chanas, Nicolas Favre, Frédéric Keller, Magali Masson, Eric Muller</b>
<b>Freshfields Bruckhaus Deringer</b>	<b>Nicolas Barberis, Guy Benda, Burgala, Yann Gozal, Alan Mason, Hervé Pisani, Julien Rebibo, Olivier Rogivue</b>
<b>Gide Loyrette Nouel</b>	<b>Olivier Diaz, Julien David, Charles de Reals, Christophe Eck, Jean-Gabriel Flandrois, Antoine de La Gatinais, Pierre Karpik, Antoine Lelong, Caroline Lan, Jean-François Louit, Didier G. Martin, Nadège Nguyen, Alexis Pailleret, Guillaume Rougier-Briere, Hugues Scalbert, Antoine Tezenas du Montcel, Anne Tolila, Axelle Toulemonde, Thomas Urlacher, Louis Oudot de Dainville, Paul Guillemin</b>
<b>Herbert Smith Freehills</b>	<b>Hubert Segain, Frédéric Bouvet, Edouard Thomas, Christopher Theris, Laurence Vincent</b>
<b>Jones Day</b>	<b>Sophie Hagège, Gael P. Saint Olive, Alexandre F. de Verdun, Audrey A. Bontemps, Linda Hesse, Florent Bouyer, Renaud Bonnet, Charles Gavoty, Jean-Gabriel Griboul, Geoffroy Pineau-Valencienne, Alexandre Wibaux, David Swinburne</b>
<b>Linklaters</b>	<b>Bruno Derieux, Pierre Tourres, Pierre Thomet, Alain Garnier, Fabrice de La Morandière, Florent Mazon, Nicolas Le Guillou</b>
<b>Skadden</b>	<b>Armand Grumberg, Pascal Bine, Arash Attar</b>
<b>Sullivan &amp; Cromwell</b>	<b>Olivier De Vilmorin, Garth Bray, William Torchiana, Gauthier Blanluet, Nicolas De Boynes</b>
<b>Weil, Gotshal &amp; Manges</b>	<b>David Aknin, Jean Beauchataud, Guillaume Bonnard, Frédéric Cazals, Alexandre Duguay, Emmanuelle Henry, Pierre-Alexandre Kahn, Yannick Piette, Claude Serra, Agathe Soilleux, Marc Londonnois, Frédéric Salat-Baroux</b>
<b>White &amp; Case</b>	<b>Hugues Mathez, Alexis Hojabr, Franck De Vita, Marc Petitier, Nathalie Nègre-Eveillard, Guillaume Vallat, Saam Golshani, Guillaume Vitrich, Jean Paszkudzki, Xavier Petet, Franck De Vita, Julien Bensaïd Berset</b>

★★★	
<b>August Debouzy</b>	<b>Julien Aucomte, Julien Wagmann, Gilles August, Jérôme Brosset, Valéry Denoix de Saint Marc, Pierre Descheemaeker</b>
<b>Baker &amp; McKenzie</b>	<b>Stéphane Davin, Hector Arroyo, Marie-Françoise Bréchnignac, Aurélie Govillé, Laforce Savéria, Eric Lasry, François-Xavier Naime, Guillaume Nataf, Hugo Sanchez de la Espada, Alain Sauty de Chalon</b>
<b>Gibson Dunn</b>	<b>Bernard Grinspan, Ariel Harroch, Bertrand Delaunay, Benoît Fleury, Patrick Ledoux, Judith Raoul-Bardy</b>
<b>Hogan Lovells</b>	<b>Stéphane Hutten, Jean-Marc Franceschi, Xavier Doumen, Matthieu Grollemund, Hélène Parent, Sébastien Gros</b>
<b>Jeantet</b>	<b>Thierry Brun, Yvon Dréano, Philippe Matignon, Anne Toupenay-Schueler, Karl Hepp De Sevelinges, Cyril Deniaud, Vincent Netter, Philippe Portier, Stephen Walters</b>
<b>LPA-CGR</b>	<b>Raphaël Chantelot, Julie Cittadini, Frédéric Bailly, Arnaud Depierreffe, Stéphane Erard, Bertrand Galvez, Ran Hu, Sandra Hundsdörfer, Philippe Raybaud, Michael Samol, Florence Trognon-Dumain, Nicolas Vanderchmitt</b>
<b>Mayer Brown</b>	<b>Guillaume Kuperfils, Olivier Aubouin, Emily Pennec, Gautier Elies, Hadrien Schlumberger, Jean-Philippe Lambert</b>
<b>McDermott Will &amp; Emery</b>	<b>Grégoire Andrieux, Jacques Buhart, Bertrand Delafaye, Diana Hund, Guillaume Kellner, Nicolas Lafont, Anne-France Moreau, Anthony Paronneau, Henri Pieyre de Mandiargues, Fabrice Piollet, David Revcolevschi, Emmanuelle Trombe</b>
<b>Paul Hastings</b>	<b>Olivier Deren, Arthur de Baudry d'Asson, Charles Cardon, Etienne Mathey, Sébastien Crepy</b>
<b>Shearman &amp; Sterling</b>	<b>Jeremy Scemama, Xavier Norlain, Matthieu Lampel, Nicolas Bombrun, Guillaume Isautier</b>

★★	
<b>Bignon Lebray</b>	<b>Edouard Waels, Antoine Arminjon, Laetitia Benoit, Thomas Buffin, Florence Dedieu, Tanguy Dubly, Alexandre Ghesquière, Jacques Goyet, Thierry Permezel, Neil Roberston, Pierre-Emmanuel Scherrer, Jean-Marie Tocchio, Alban Van de Vyver</b>
<b>Bryan Cave Leighton Paisner</b>	<b>Christian Sauer, Frédéric Jungels, Roland Montfort</b>
<b>Lacourte Raquin Tatar</b>	<b>Serge Tatar, Nicolas Jüllich, Renaud Rossa, Guillaume Roche</b>
<b>Sekri Valentin Zerrouk</b>	<b>Franck Sekri, Pierre-Emmanuel Chevalier, Géraud de Franclieu, Antoine Haï, Olivier Legrand</b>

Cabinets ayant une pratique reconnue en M&A mais n'ayant pas répondu au questionnaire d'Option Droit & Affaires :

BCTG Avocats ; Bredin Prat ; Cornet Vincent Ségurel ; DLA Piper ; DS Avocats ; Eversheds Sutherland ; King & Spalding ; Norton Rose Fullbright ; Simmons & Simmons ; Willkie Farr & Gallagher.

## Classement des cabinets d'avocats en fusions-acquisitions dont la majorité des opérations est inférieure à 200 millions d'euros

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie, les responsables de pratique sont indiqués en gras.)

★★★★★	
<b>CMS Francis Lefebvre Avocats</b>	Arnaud Hugot, Jean-Eric Cros, Alexandre Delhayé, Thomas Hains, Christophe Lefaillet, Benoît Provost, Alexandra Rohmert
★★★★	
<b>Advant Altana</b>	Gilles Gaillard, Jean-Nicolas Soret, Bruno Nogueiro, Fabien Pouchot
<b>Ayache</b>	Alain Levy, Bernard Ayache, David Ayache, Grégoire Zeitoun, Gwenaëlle De Kerviler, Olivier Tordjman
<b>Bird &amp; Bird</b>	Gildas Louvel, Emmanuelle Porte, David Malcoiffe, Anne-Cécile Hansson, Carole Bodin, Bertrand Levy, Xavier Leroux, Boris Martor
<b>Fidal</b>	Alain-François Cheneau, Mathilde Dubois, Raphaël Teyssot, Christine Blaise Engel, Geoffrey Burrows, Joanna Candelier, Vianney Soudant, Anne Mehu, Olivier Josset, Bertrand Ducoin, Alexandre Arbabe, Mathieu Aurignac, Anne Frechette-Kerbrat, Mickael Attrait, Cédric Leroyer, Mathieu Luciani
<b>Franklin</b>	Yam Atallah, Lionel Lesur, Alexandre Marque, Numa Rengot
<b>Goodwin</b>	Maxence Bloch, Christophe Digoy, Thomas Dupont-Sentilles, Benjamin Garçon, Thomas Maitrejean, Jérôme Jouhannaud, William Robert, Anne-Charlotte Rivière
<b>Racine</b>	Maud Bakouche, Jean-Christophe Beaury, Bruno Cavalié, Mélanie Coiraton, Luc Pons, Marie Pouget
<b>Veil Jourde</b>	Pierre Deval, François de Navailles, Géraud Saint Guilhem, Laurent Jobert
★★★	
<b>Almain</b>	Cécile Davanne-Mortreux, Edgard Nguyen, Stéphanie de Robert Hautequère, Maria-Carla Motte-Conti, Marjorie Seignette, Arnaud Pince, Jérôme Debost, Marc Lempérière, Rita Eid, Thomas Fleinert-Jensen
<b>BCTG Avocats</b>	Séverin Kullmann, Alain de Rougé, Catherine Dupuy-Burin des Roziers, Augustin Nicolle, Clément Sabatier
<b>Bersay</b>	Jérôme Bersay, Anya Hristova, Pierre-Louis Périn, Stéphanie Benmoussa-Molkhou
<b>Chammas &amp; Marcheteau</b>	Lola Chammas, Denis Marcheteau, Nicolas Lecocq, Pierre-Louis Sevegrand, Christophe Blondeau, Jérôme Chapron, Stéphanie Bréjaud
<b>Dechert</b>	Alain Decombe, Ermine Bolot, Delphin Boucher
<b>Delsol Avocats</b>	Séverine Bravard, Henri-Louis Delsol, Philippe Dumez, Pierre Gougé, Emmanuel Kaepelin, Philippe Malikian
<b>Dentons</b>	Olivia Guéguen, Pascal Chadenet, John Flanigan, Olivier Genevois, Jean-Marc Groperrin, Guillaume Kessler, Catherine Joffroy, Anne-Laure Marcerou, Ralf Nitschke, Pirouzan Parvine
<b>Fieldfisher</b>	Philippe Netto, Christopher Mesnooh, Jean-Baptiste Van de Voorde, Pascal Squercioni, Samuel Pallotto, Bruno Paccioni
<b>FTPA Avocats</b>	Nathalie Younan, Sylvain Clérambourg, Charles Philippe Letellier, Piera Cavanna, Robert Corcos, Bruno Robin, Antoine Tchekhoff
<b>Ginestie Magellan Paley-Vincent</b>	Yves Ardaillou, Nathalie Boudet-Gizardin, François Devedjian, Carine Duchemin, Philippe Ginestie, Jean-Baptiste Guillot, François Lefort, Pierre Mudet, Catherine Paley-Vincent
<b>Gowling</b>	Barbara Jouffa, Patrick Mousset
<b>Hoche Avocats</b>	Jean-Luc Blein, Didier Fornoni, Grine Lahreche, Marie Peyrega, Jérôme Roustit, Marie-Pierre Souweine, Eric Quentin, Christophe Lefevre, Jérôme Mas, Edith Boucaya
<b>Kramer Levin Naftalis &amp; Frankel</b>	Dana Anagnostou, Reid Feldman, Alexandre Omaggio, Antoine Paszkiewicz, Sébastien Pontillo
<b>Lamartine Conseil</b>	Clyve Monfredo, Olivier Renault, Stéphane Rodriguez, Thierry Filippi, Sophie Gsell, Gary Levy, Vincent Libaud, Fabien Mauvais, Bintou Niang, Maryline Pic-Dehongher, Cédric Sapede, Philippe Barouch
<b>Lamy Lexel</b>	Alexandre Bideau, Frédéric Dupont, Julie Thomas, Michel Masoëro, Vincent Medail, Jérôme Saleur

<b>Latournerie Wolfrom Avocats</b>	Christian Wolfrom, Pierre Lafarge, Thibaut Kazémi, Hervé Castelnaud
<b>PwC Société d'Avocats</b>	Yannick Olivier, Suzie Maillot, Christophe Guenard, Marie Sciberras, Jean-Paul Rispaill, Claire Pascal Oury, Guillaume Morineaux, Eric Hickel, Valérie Fluck, Carole Dessus, Isabelle de la Gorce, Thomas Bortoli
<b>Reed Smith</b>	Caroline Ledoux, Guilain Hippolyte, Marc Fredj, Isabelle MacElhone
<b>Reinhart Marville Torre</b>	Laurent Cavallier, Dominique Dermerguerian, Pierre-Menno de Girard, Laurent Marville, Philippe Torre
<b>Taylor Wessing</b>	Gilles Amsallem, François Mary, Laurence Lapeyre, Nicolas de Witt, Anne-Juliette de Zaluski
<b>UGGC Avocats</b>	Charles-Emmanuel Prieur, Jean-Jacques Uettwiller, Ali Bougrine, Julien Mayeras, David Gordon-Krief, Jean-Philippe Crot, Edouard Hélio, Yves Mondellini
<b>Vaughan Avocats</b>	Marie-Hélène Jan, Bruno De Laportalière, Isabelle Gommé
<b>Winston &amp; Strawn</b>	Jérôme Herbet, Nicolas di Giovanni, Annie Maudouit-Ridde, Gilles Bigot, Julie Vern Cesano-Gouffrant, Sara Susnjar

★★	
<b>Apollo</b>	Isabelle Bars-Horvilleur, Guillaume de Ternay, Florence Savouré, Delphine Dillemann, Emmanuelle Prost
<b>Aramis</b>	Raphaël Mellerio, Anne-Hélène Le Trocquer, Alexis Chahid-Nourai
<b>BG2V</b>	Jérôme Abertin, Roland Guény, Hervé de Kervasdoué, Stanislas Richoillez, Camille de Verdelhan
<b>Carbonnier Lamaze Rasle</b>	Christophe Lachaux, Christophe Lachaux, Frédéric Huguenin, Bernard Preuilh, Emmanuel Deroc, Véronique Guerrero, Constance Levert, Caroline Ramus Frédéric Huguenin, Bernard Preuilh, Emmanuel Deroc, Véronique Guerrero, Constance Levert, Caroline Ramus
<b>Coblence</b>	Ludovic Dorès, Alexandre Brugière, Marion Fabre
<b>Delcade</b>	Sophie Coignat, Benoît Lafourcade, Jennifer Paty, Maité Lavrilleux-Carboni, Thomas Rosier
<b>Deloitte Société d'Avocats</b>	Stéphanie Chatelon, Cécile Debin, Antoine Larcena, Laure Maffre, Sylvain Cuvigny, Simon Fournier, Arnaud Mabilie
<b>Dolidon partners</b>	Guillaume Dolidon, Catherine Stracchi
<b>EY Société d'Avocats</b>	Jean-Christophe Sabourin, Frédéric Reliquet, Loïc Jeambrun, Béatrice Delabre, Benoit Losfeld, Bernard Martinier, Gérard Leonil, Sophie Allex-Lyoudi, Geneviève Beucherie, Johan Gaulin, Alex Larue, Virgine Lefevre-Dutilleul, Jean-Christophe Sabourin, Frédéric Reliquet, Loïc Jeambrun, Béatrice Delabre, Benoit Losfeld, Bernard Martinier, Gérard Leonil, Sophie Allex-Lyoudi, Geneviève Beucherie, Johan Gaulin, Alex Larue, Virgine Lefevre-Dutilleul
<b>Herald</b>	Bertrand Pebrier, Vincent Siguier, Etienne Rocher
<b>King &amp; Spalding</b>	Laurent Bensaïd
<b>KPMG Avocats</b>	Franck Bernauer, Florence Olivier, Benoît Roucher, Jean-Etienne Chatelon, Sophie Fournier-Dedoyard, Mathieu Gautier, Xavier Houard, Audrey-Laure Illouz, Vincent Lacombe, David Lucas, Laurence Mazevet, Jérôme Talleux, Albane Eglinger, Olivier Masi, Xavier Lemaréchal
<b>Lerins</b>	Laurent Julienne, Laurent Segal, Guillaume Jarry, Luc Castagnet, Mathilde Croze
<b>LL Berg</b>	Olivier Abergel, Gaëlle Quillivic, Julien Carrascosa, Leslie Batazzi
<b>Miguères Moulin</b>	Valérie Bensoussan, Emmanuel Moulin
<b>Moncey Avocats</b>	Frédéric Pinet, Guillaume Giuliani, Marie-Victoire James Frédéric Pinet, Guillaume Giuliani, Marie-Victoire James
<b>Nomos</b>	Guillaume Leclair, Katia Mardesic, Mathieu Bourson, David Caupers, Véronique Boulay
<b>Nova Partners</b>	Olivier Nett, Loïc Emmanuel Pellegrino, Julien Imhoff
<b>Orsay Avocats</b>	Samira Friggeri, Frédéric Lesner, Pierre Hesnault
<b>Osborne Clarke</b>	Catherine Olivie, David Haccoun, Stéphanie Delage, Catherine Olivie, David Haccoun, Stéphanie Delage
<b>Rossi Bordes &amp; Associés</b>	Fritz Rossi, France Portmann
<b>Simon Associés</b>	Jack Demaison, Cristell Albaric, Patrice Montchaud, Stéphanie Roquefort, Arthur Anton, Laure Warembourg, Bruno Lemistre, Jean-Charles Simon, Lara Boursier, Christelle Salmon-Lataste
<b>Spark Avocats</b>	Ariane Olive
<b>Steering Legal</b>	Nuno De Ayala Boaventura, Olivier Guinard, Florian Guais, Guillaume de Rocquigny, Nuno De Ayala Boaventura, Olivier Guinard, Florian Guais, Guillaume de Rocquigny
<b>Stephenson Harwood</b>	Guillaume Briant, Clotilde Billat
<b>Valther</b>	Velin Valev, Bruno Fiacre, Marie Kanellopoulos, Idris Hebbat
<b>Villechenon</b>	Francis Pinot de Villechenon, Morgan Hunault-Berret, Erwan Tostivint, Isabelle Burel-Blasoni, Alexander Kotopoulis, Eric Hebras
<b>Volt Associés</b>	Emmanuel Vergnaud, Lucas d'Orgeval, Stéphane Letranchant, Alexandre Tron, Alexis Rapp

★	
<b>Berrylaw</b>	Delphine Bariani, Pascal Marchandon
<b>Foley Hoag</b>	Frédéric Cohen
<b>Harlay Avocats</b>	Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton
<b>Karman &amp; Associés</b>	François Brocard, Carine Rohou-Borsello
<b>Levine Keszler</b>	Serge Levine, Pierre Treille, Nicolas de Courtivron
<b>Lexcase</b>	Christophe Blum, Amaury de Carlan, Philippe Drouillot, Guillaume Pierson, Raphaël Apelbaum, Diane Bandon-Tourret, Iliana Boubekour, Maxime Büsch, Alain de Belenet, Florence Drapier Faure, Delphine Loyer, Hubert Mortemard de Boisse, Aurélie Pouliguen, Sébastien Semoun
<b>Morgan Lewis &amp; Bockius</b>	Olivier Chambord, Allison Soilihi
<b>Piotraut Giné Avocats</b>	Raphaël Piotraut, François Giné, Arnaud Viard
<b>Ravet &amp; Associés</b>	Yves-Marie Ravet, Charles Callaud
<b>Scotto Partners</b>	Coralie Oger, Lionel Scotto Le Massese, Isabelle Cheradame, Claire Revol-Renié, Adrien Badelon, Jérôme Commerçon
<b>Stream</b>	Julie Rolet, Aymeric de Tapol
<b>Valoris Avocats</b>	Cécile Puijalon-Radu, Oliver Wiesike, Luc Julien-Saint-Armand
<b>Walter Billet Avocats</b>	Fabien Billet, Alan Walter, Carine Cohen

Cabinets ayant une pratique reconnue en M&A mais n'ayant pas répondu au questionnaire d'Option Droit & Affaires :

BCTG Avocats ; Bredin Prat ; Cornet Vincent Ségurel ; DLA Piper ; DS Avocats ; Eversheds Sutherland ; King & Spalding ; Norton Rose Fullbright ; Simmons & Simmons ; Willkie Farr & Gallagher.

## Une année hors normes aux perspectives incertaines

Si l'année écoulée a été – à l'instar de celle précédente – d'un dynamisme exceptionnel pour le M&A en raison d'un regain très fort après les turbulences de la Covid-19, la guerre en Ukraine, les perturbations dans l'approvisionnement en matières premières, la hausse du prix de l'énergie et l'inflation apportent leur lot d'incertitudes à moyen terme. Le small et le mid market se sont pour l'instant maintenus, mais certains processus sur des deals supérieurs au milliard d'euros ont été décalés, notamment pour des questions de financement.

Après des mois d'euphorie post-Covid, le contexte géopolitique et l'inflation, réduisant la confiance des investisseurs et des financeurs, sont en train de rebattre les cartes en matière de fusions-acquisitions. Même si une « certaine nervosité » se fait sentir, le marché du M&A profite encore d'une belle effervescence, avec des réorganisations de groupes et des cessions d'actifs. « Des industriels se remettent notamment à faire des emplettes pour consolider. Ils sont à l'affût pour développer les synergies et leurs business sur des opérations stratégiques. Ils reviennent à l'achat pour faire de la croissance », analyse un cabinet. « La France reste attractive. » Les corporate reprennent le devant de la scène, les fonds d'investissement étant moins présents en raison des problématiques de financement et de dettes.

### La problématique du financement

Jusqu'à l'automne, la majorité des cabinets du secteur ne notaient pas de ralentissement, en tout cas sur les dossiers montés sans dette. Mais les banques regardent désormais de près les dossiers, notamment ceux de taille significative. Le financement des opérations supérieures à 500 millions d'euros est désormais un sujet central, la crise ukrainienne ayant changé la donne. Les opérations pourraient toutefois se financer de manière différente. « Ce qui nous laisse être optimiste malgré la hausse des taux, c'est qu'il y a encore des liquidités », tempère un praticien du droit. « Sur le mid et le small, l'activité reste importante car les prêteurs privés ont pris le relais des banques traditionnelles. »

Si pour l'instant le marché fait preuve d'un certain attentisme, nombre d'acteurs du marché s'attendent à un boom de l'activité distressed M&A pour prendre le relais ces prochains mois. « Une vague de restructuring est assez inéluctable, on le voit déjà aux Etats-Unis. Une série de prêts garantis par l'Etat (PGE) vont arriver à échéance », analyse un cabinet de premier plan. Dans ce cadre, « il existera de nombreuses opportunités d'acquisition d'entreprises fragilisées stratégiquement ou qui ne seront plus core business ».

### Des process qui se rallongent

De manière générale, le marché du M&A doit faire face à des dossiers qui se complexifient et mettent plus de temps à se concrétiser, pas seulement en raison des problématiques de financement. La crise sanitaire a conduit les acteurs économiques à s'interroger sur l'application de mécanismes courants de protection contractuelle, et le conflit en Ukraine a encore accentué le phénomène, qui avait déjà pris de l'ampleur avec la pandémie de Covid-19. Les clauses MAC (ou material adverse change) réapparaissent, par exemple, dans la documentation contractuelle. « Si l'activité reste soutenue, nous constatons un ralentissement des process et un durcissement des négociations sur les termes financiers des opérations », pointe un cabinet. Les associés en M&A doivent aussi prendre en compte la problématique des investissements étrangers en France (IEF), plus que jamais scrutés de près par Bercy. Ce n'est pas une tendance nouvelle mais celle-ci se confirme. White & Case a même développé une pratique autonome et globale coordonnée depuis Paris par Orion Berg, promu associé fin 2021. La récente réforme en la matière a élargi le champ d'application de la réglementation. « Depuis le 1er avril 2020, les secteurs soumis à un contrôle des investissements étrangers ont été étendus. L'objectif de la réforme affiché par le gouvernement est de démontrer que la France garde la maîtrise des secteurs stratégiques. La rédaction des textes est très large. Dès lors, ce sujet est devenu central dans le cadre du calendrier d'exécution des transactions », assure un expert du secteur. Ce contrôle accru par le ministère de l'Economie allonge le délai de réalisation des opérations et fait peser un risque supplémentaire sur la réalisation des deals, ce que déplorent nombre de cabinets, toute taille confondue. Pour pallier certaines critiques, notamment celles qui pointent le manque de clarté du texte, des lignes directrices viennent d'être précisées par l'Exécutif.

### Un mercato en pleine forme

Du côté de la profession, les mouvements ont suivi la tendance du marché en étant particulièrement dynamiques

sur le deuxième semestre 2021 et le début d'année 2022. **Shearman & Sterling** a élargi son offre à Paris avec l'arrivée comme associés d'un trio de DLA Piper, Xavier Norlain, Jeremy Scemama et Matthieu Lampel. **Bryan Cave Leighton Paisner** (BCLP) a continué d'étoffer les rangs de ses associés avec les recrutements de Frédéric Jungels, transfuge de chez Allen & Overy, et de Roland Montfort, passé par EY Société d'Avocats. Charles Philippe Letellier (ex-MSB Avocats) est lui venu renforcer la pratique M&A de **FTPA Avocats**. Quant à Pascal Marchandon, qui officiait à la direction juridique du groupe d'Ehpad LNA Santé, il a pris la robe noire et a rejoint **Berrylaw**. Xavier Leroux, ancien de Dechert, est désormais associé chez **Bird & Bird**. En partance d'Ayache, Marie Pouget est devenue associée chez **Racine**. Quant à **Lerins**, le cabinet a recruté Guillaume Jarry, passé par Duteil Avocats. Julie Rolet (ex-Advant Altana) a intégré Stream pour structurer le département M&A. De son côté, Olivier Legrand a quitté Gide Loyrette Nouel pour **Sekri Valentin Zerrouk**.

Alors que Jean Paszkudzki et Julien Bensaid ont été cooptés au poste d'associé, **White & Case** a également recruté Xavier Petet, en partance du cabinet **Clifford Chance**. Ce dernier a vu le retour de Benjamin de Blégiers, après deux années passées chez **Weil Gotshal & Manges**, qui a pour sa part promu associé Pierre-Alexandre Kahn. **De Pardieu Brocas Maffei** s'est adjoint les services d'Etienne Boursican, rejoint au rang d'associé par Grégoire Balland et Matthieu Candia via de la promotion interne. Christelle Salmon-Lataste a rejoint **Simon Associés**, en provenance de **Herbert Smith Freehills**. Ce dernier a quant à lui promu Laurence Vincent. **Bignon Lebray** a accueilli une nouvelle associée en la personne de Taous Mabed, ancienne de Simmons & Simmons, quelques mois après avoir promu Laetitia Benoît. Et **Squire Patton Boggs** s'est alloué les services en tant qu'associé d'Arnaud Lafarge, qui exerçait auparavant chez **Lamy Lexel** où Julie Thomas a été cooptée associée.

A noter par ailleurs une série de cooptations d'associés :

David Andreani chez **BDGS Associés**, Pierre Hesnault chez **Orsay Avocats**, Hugo Sanchez de la Espada chez **Baker & McKenzie**, Annie Maudouit-Ridde chez **Winston & Strawn**, Nicolas Le Guillou chez **Linklaters**, Allison Soilihi chez **Morgan Lewis & Bockius**, Emmanuel Deroc chez **Carbonnier Lamaze Rasle** (Carlara), Sophie Allex-Lyoudi chez **EY Société d'Avocats**, Paul Guillemin chez **Gide Loyrette Nouel**, David Lucas et Xavier Lemaréchal chez **KPMG Avocats**, Jérôme Chapron chez **Chammas & Marcheteau**, Nathalie Boudet-Gizardin chez **Ginestie Magellan Paley-Vincent**, Pascal Georges chez **Jeantet**, Charles Callaud chez **Ravet & Associés**, Simon Lange chez **Latham & Watkins**, Philippe Barouch chez **Lamartine Conseil**, Laure Maffre et Arnaud Mabilie chez **Deloitte Société d'Avocats**, Sally-Anne Mac Mahon, Gacia Kazandjian, Vianney Coste de Bagneaux, Malik Kaouane, Jacques Darbois et Loïc Le Merdy chez **Fidal**, Claire Pascal Oury et Marie Sciberras chez **PwC Société d'Avocats**. Dans le même temps, CMS Francis Lefebvre Avocats a vu le départ des associés Jean-Robert Bousquet et Christophe Blondeau, respectivement, pour **Eversheds Sutherland** et pour **Chammas & Marcheteau**. Julie Evangelisti a quitté Nomos pour devenir deputy chief legal officer au sein du producteur audiovisuel Banijay. L'équipe M&A de Latournerie Wolfrom Avocats (LWA) a aussi enregistré le départ de l'associé Caroline Basdevant-Soulié pour cofonder **Oyat** début 2022 avec Laurent de La Brosse (droit public) et Marie-Hélène Tonnellier (Digital/IP). Catherine Nahmias-Ferrandi, Gilles Roux et Tristan Segonds ont eux quitté Villechenon pour créer **Mermoz Avocats**. Outre le départ d'Alexandra Menard, cofondatrice de **The Line Avocats, Delcade** a vu le recrutement de Maïté Lavrilleux-Carboni (ex-Earth Avocats) et la promotion de Thomas Rosier en tant qu'associés. Kramer Levin Naftalis & Frankel a vu le départ de Jean-Marc Desaché pour créer sa propre structure. C'est également le cas d'Arnaud Guérin, cofondateur de **GALM Avocats**. ■

Sahra Saoudi

### Méthodologie de classement propre au M&A

Option Droit & Affaires a ici entendu classer les cabinets d'avocats intervenant sur des opérations de fusions-acquisitions corporate (à l'exclusion du private equity, du capital-risque et du capital développement qui feront l'objet de classements dans la prochaine édition, à paraître début 2022).

Le classement des cabinets a été divisé en deux tableaux correspondant aux principaux segments de valeurs d'entreprise : inférieur à 200 millions d'euros ou supérieur à 200 millions d'euros.

Les cabinets sont classés dans un seul tableau. Cela n'implique pas que certaines équipes n'aient pas de pratique sur l'autre segment de valeur. Le classement porte sur le segment de M&A sur lequel les cabinets ont effectué la majorité de leurs opérations ou se sont particulièrement illustrés sur la période considérée.

## Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats,
2. entretien avec les équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

### Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière, nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

### Entretien avec les équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale contacte chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

### Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

### Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats. Pour cette édition, nous remercions tout particulièrement Damien Catoir, directeur juridique adjoint d'Atos et Bénédicte Wautelet, directrice juridique du groupe Le Figaro et vice-présidente du Cercle Montesquieu, pour leur précieuse collaboration.

### Classements

Nos classements couvrent la période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 1<sup>er</sup> juin 2022. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
  - Qualité de la prestation délivrée
  - Diligence
  - Implication de l'équipe auprès du client
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprises...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**